2007-05465/

FRSQ - Actualités

BULLETIN D'INFORMATION 12 OCTOBRE 2001

NOMINATIONS

Pierre Boyle, nommé vice-président exécutif

À compter de novembre 2001, Pierre Boyle occupera les fonctions de vice-président exécutif du FRSQ. Pierre Boyle, qui a agi à titre de directeur général du FRSQ de 1996 à 2000, revient au FRSQ après avoir contribué à la mise en place de CANVAC, le réseau de centres d'excellence canadien de recherche sur le sida et les maladies virales chroniques. De nouveaux défis l'attendent au FRSQ puisqu'il mettra toute son expertise et sa connaissance intime du milieu de la recherche en santé au profit du développement du volet international et des partenariats, entre autres dossiers. Il contribuera à mettre en place le « nouveau FRSQ » dont le mandat est maintenant élargi à tout le domaine de la recherche en santé. Tout le personnel se joint au président-directeur général pour lui souhaiter la bienvenue.

Michel Bureau, membre du C.A. de la SICUSM

Le docteur **Michel Bureau**, président-directeur général du FRSQ, vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la Société d'implantation du Centre universitaire de santé McGill (SICUSM). Mentionnons qu'il est également membre du comité de direction de la Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (SICHUM). Cette double nomination est propre à favoriser le rapprochement et la concertation dans la mise sur pied de deux centres hospitaliers universitaires d'envergure dans la région de Montréal.

Une étudiante au conseil d'administration

Le FRSQ est fier d'accueillir **Julie St-Pierre** à titre d'étudiante observatrice à ses réunions du conseil d'administration. Madame St-Pierre termine son Ph.D. en physiologie/endocrinologie et poursuit parallèlement des études médicales à l'Université Laval. Elle a été membre du conseil d'administration de l'hôpital Laval, membre du comité consultatif de la recherche universitaire du même hôpital et présidente du conseil de la faculté de médecine de l'Université Laval, pour ne citer que ces activités. Madame St-Pierre a également obtenu des bourses d'excellence (dont une bourse de doctorat des IRSC et de la Fondation des maladies du cœur du Canada) et plusieurs distinctions (dont le premier prix de la Société québécoise de lipidologie et de nutrition et de métabolisme).

Le FRSQ souhaite accueillir bientôt un second étudiant au sein de son conseil d'administration.

VERS LE NOUVEAU FRSQ

Transferts de bourses et de subventions

Tel que prévu par la loi 33 modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, adoptée en juin dernier, les responsabilités des trois organismes subventionnaires du Québec sont modifiées.

Les directeurs scientifiques des trois fonds ont revu l'ensemble des engagements du FRSQ, du CQRS et du Fonds FCAR à la lumière du nouveau départage des domaines entre les fonds. Ils ont procédé à une nouvelle répartition de ces engagements en fonction des objets de recherche, pour répondre aux lignes directrices du départage, et dans le respect de la culture des communautés de chaque fonds.

Rappelons que ce départage se base sur les travaux d'un sous-comité du Comité permanent des présidents-directeurs généraux des fonds de recherche du Québec. Ce départage s'est fait selon les objets de recherche plutôt que selon les disciplines afin d'éviter le cloisonnement, de favoriser l'interdisciplinarité et de clarifier les responsabilités des trois fonds. Ce travail a été validé durant l'été par les comités de transition des trois organismes.

Rappelons également que, comme le FRSQ est maintenant responsable de l'ensemble de la recherche en santé, il hérite du secteur de la recherche en santé à caractère social (soutenue par le CQRS) et de la recherche en santé réalisée dans les universités (traditionnellement subventionnée par le Fonds FCAR). Cette réorganisation implique le transfert au FRSQ d'un certain nombre de bourses et de subventions actuellement versées dans ces secteurs par les deux autres fonds.

À l'occasion de sa réunion du 5 octobre dernier, le conseil d'administration du FRSQ a approuvé les principes du départage des domaines entre les fonds, de même que la répartition des bourses et des subventions suivant ce départage. Il a également donné son aval à la création d'un Comité des directeurs scientifiques des trois fonds qui aura la responsabilité de s'assurer du bon respect des principes convenus et de leur mise en opération. Ces propositions ont aussi été soumises pour approbation aux conseils d'administration des deux autres fonds.

Dès que les décisions finales de ce départage seront prises, elles seront communiquées à l'ensemble de la communauté scientifique.

ÉTHIQUE

LE FRSQ EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

Dans son rapport 2000-2001 rendu public en juin dernier, le Vérificateur général du Québec avait émis certaines critiques à l'égard des activités de recherche réalisées dans les centres hospitaliers dotés d'un centre de recherche. Celles-ci avaient trait à la gestion de l'éthique, à la valorisation des résultats de la recherche, aux entreprises dérivées et aux conflits d'intérêts ainsi qu'à l'information de gestion et à la reddition de comptes.

Dans sa réponse au Vérificateur général, le FRSQ avait indiqué qu'il appréciait son rapport et qu'il y trouvait l'occasion de rehausser la qualité de l'imputabilité de la recherche publique en santé réalisée dans les établissements universitaires de santé du Québec. Le portrait dressé dans ce rapport reflétait toutefois la situation en mars 2000. Or, depuis, une série de mesures ont permis de régler la grande majorité des problèmes soulevés. De concert avec ses partenaires, le FRSQ entend poursuivre sa mission de bonification de l'organisation de la recherche en santé au Québec.

Le 31 octobre prochain, le FRSQ participera aux auditions de la Commission de l'administration publique concernant les activités de recherche réalisées dans les centres hospitaliers dotés d'un centre de recherche. Il y fera état du travail accompli par le FRSQ, en étroite collaboration avec ses partenaires, en matière d'éthique de la recherche, de propriété intellectuelle et de déontologie. Rappelons que le rôle du FRSQ est d'appuyer les centres de recherche qu'il soutient, de définir les standards attendus et de s'assurer que le travail est accompli. Le FRSQ joue son rôle dans l'implantation des **cadres réglementaires** de recherche en santé dans les centres de recherche.

Le comité d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique du FRSQ a élaboré des **standards d'éthique** et d'intégrité scientifique destinés à la communauté scientifique. Ces standards seront bientôt disponibles sur le site web du FRSQ.

Dans le cadre de la révision de son **Code de déontologie**, le Collège des médecins du Québec a sollicité l'avis du FRSQ en ce qui a trait à la recherche médicale. Le FRSQ a transmis au Collège le fruit de ses réflexions quant à plusieurs points : le suivi de la recherche, l'obligation de déclarer la pratique de la recherche, le mécanisme de déclaration des conflits d'intérêts et la compétence en recherche.

En outre, le comité consultatif d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique du FRSQ a répondu aux recommandations préliminaires des Instituts canadiens de recherche en santé du Canada au sujet de la recherche sur les **cellules souches humaines**

RÉSEAUX

2002 : RÉÉVALUATION DES RÉSEAUX

Dès 2002, le FRSQ réévaluera l'ensemble des réseaux de recherche thématique qu'il soutient. Cette tâche débutera par le Réseau Sida et maladies infectieuses. Rappelons que les réseaux du FRSQ ne sont pas des « mini-organismes subventionnaires ». Ils ont pour objectif de soutenir des projets structurants qui mettent à profit l'expertise de chercheurs de divers horizons et institutions. Les réseaux doivent servir à créer une véritable synergie entre les divers projets et les diverses composantes de recherche du réseau.

Par ailleurs, mentionnons que la constitution d'un **réseau de recherche en santé des populations** est prévue pour le printemps 2002. Le docteur Gilles Paradis est chargé de mettre en place ce réseau.

Le **Réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant**, mis sur pied récemment, a formé son premier comité directeur. Celui-ci aura pour mandat d'initier les axes du Réseau et de définir et d'entériner ses règles de fonctionnement. Le comité regroupe d'éminents chercheurs provenant de diverses disciplines et travaillant sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant incluant la reproduction humaine, la grossesse et la période périnatale. Il s'agit de : **Aurore Côté** (néonatalogie), de l'Hôpital de Montréal pour enfants, **Cheri Deal** (endocrinologie), de l'Hôpital Sainte-Justine, **Jean-Claude Forest** (périnatalogie, dépistage génétique), du Centre Saint-François d'Assise du CHUQ, **Maryse Lassonde** (psychologie), de l'Université de Montréal et de l'hôpital Sainte-Justine, **Jean-Paul Praud** (néonatalogie), du Centre de recherche clinique du CHUS, de **Réjean Tessier** (psychologie), de l'Université Laval et du Centre Saint-François d'Assise du CHUQ et **Jean Toupin** (psychologie, secteur social), de l'Université de Sherbrooke. Le Réseau est co-dirigé par Jean-Claude Forest et Réjean Tessier.

Le **Réseau de recherche en santé environnementale** est actuellement en restructuration.

CANTOR

AU SERVICE DES CHERCHEURS

Le projet CANTOR vise la mise en commun des ressources technologiques des trois organismes subventionnaires du Québec : le FRSQ, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et la technologie (FQRNT) et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC). CANTOR comprend toute une série de projets dont la mise en place d'un guichet unique (CV commun aux trois fonds), le Répertoire de la recherche publique du Québec, le registre des centres de recherche, pour ne citer que ceux-ci.

Mentionnons que le succès du guichet unique offert à tous les chercheurs québécois suscite actuellement un vif intérêt de la part de plusieurs organismes subventionnaires à travers le Canada. Des pourparlers sont en cours dans le but d'harmoniser les CV des chercheurs à l'échelle canadienne. Le FRSQ et ses

partenaires, le FQRNT et le FQRSC, travaillent à améliorer et faciliter le travail des chercheurs.

COMITÉ

L'ORGANISATION DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE : UNE VISION MODERNE

Le Comité sur la vision du réseau d'hôpitaux universitaires, présidé par le docteur Raymond Carignan, a été constitué dans la foulée du rapport de la Commission Clair. Dans ce rapport, la Commission constate que la distinction entre les CHU, les IU et les CHAU n'est pas claire et que cette confusion crée une compétition malsaine et coûteuse entre ces trois types d'établissements à vocation universitaire.

Le comité a pour mandat de proposer une vision moderne de l'organisation d'un réseau universitaire (soins, enseignement, recherche et évaluation des technologies) dans le domaine de la santé et recommander les moyens de la réaliser.

Le docteur **Michel Bureau**, pdg du FRSQ, préside le sous-comité chargé d'étudier le volet de la recherche. Ce sous-comité est composé des personnes suivantes : Stanley Nattel, Jean-Luc Malo, Lise Talbot, Sylvie Marcoux, Renaldo Battista et Josée Charest.

Le bulletin FRSQ-Actualités est publié régulièrement par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) à l'intention des représentants de la communauté scientifique et des partenaires.
Toute correspondance peut être adressée à FRSQ-Actualités, Fonds de la recherche en santé du Québec, 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone: (514) 873-2114 Télécopieur: (514) 873-8768
Courrier électronique: Communications@frsq.gouv.qc.ca
http://www.frsq.gouv.qc.ca